



LABALETTE ETUDIANT ETRANGER

« Couverture Tranquillité »



Tableau synoptique des garanties du contrat AXA Assistance N° 5000102*02 et AXA Collective N°900.335

GARANTIES	REMBOURSEMENTS
HOSPITALISATION	
Médecine	100% du tarif de convention
Chirurgie	100% du tarif de convention
IVG	100% du tarif de convention
Forfait journalier hospitalier	10,67 € par jour maximum 30 jours
SOINS DANS UN ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER	
Consultations, Radiologie	100% du tarif de convention
PHARMACIE, OPTIQUE, VACCINS, DENTAIRE	
Pharmacie. vignettes bleues	100% du remboursement Sécurité Sociale
Pharmacie. vignettes blanches	100% du remboursement Sécurité Sociale
Optique : verres, monture, lentilles acceptées ou refusées	100% du remboursement Sécurité Sociale
MEDECINE, PARAMEDICAL	
Consultation généraliste	100% du remboursement Sécurité Sociale
Visite généraliste	100% du remboursement Sécurité Sociale
Consultation spécialiste	100% du remboursement Sécurité Sociale
Visite spécialiste	100% du remboursement Sécurité Sociale
Soins dentaires (hors Prothèses, Inlays Core, Parodontie, Orthopédie dento-faciale)	100% du remboursement Sécurité Sociale
Radiologie	100% du remboursement Sécurité Sociale
Analyses	100% du remboursement Sécurité Sociale
Auxiliaires médicaux (kiné, infirmières ...)	100% du remboursement Sécurité Sociale
Chirurgie sans hospitalisation	100% du remboursement Sécurité Sociale
RESPONSABILITE CIVILE	
Frais de caution pénale et Honoraires d'avocat	Si un étudiant fait l'objet de poursuites judiciaires en France à la suite d'un accident de la circulation l'assureur lui avance le montant de la caution pénale jusqu'à 6 097 € TTC et les honoraires d'avocat jusqu'à 762 € TTC
Responsabilité civile	Si un étudiant est responsable de dommages occasionnés à des tiers, l'assureur assure sa défense et garantit à concurrence de 4 573 470 € les dommages corporels et matériels dont 762 245 € pour les dommages matériels
ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT	
Transport rapatriement	L'assisteur organise et prend en charge le transport de l'étudiant, malade ou blessé dans un service hospitalier proche du domicile dans son pays d'origine, par avion sanitaire, avion de ligne, wagons-lits, couchettes 1 ^{ère} classe, ambulance, sous surveillance médicale constante si son état le nécessite
Rapatriement en cas de décès	L'assisteur organise et prend en charge le transport du corps de l'étudiant, jusqu'au lieu d'inhumation dans son pays d'origine et prend en charge les frais de cercueil à concurrence de 457 € TTC.
Retour anticipé	Si un étudiant apprend au cours de son séjour en France, l'hospitalisation imprévue ou le décès d'un membre de sa famille dans son pays d'origine (père, mère) : L'assisteur organise et prend en charge son voyage aller retour en chemin de fer 1 ^{ère} classe ou avion de ligne classe économique

Seul le contrat fait foi entre les parties

Prix : 37.35 € / Mois par Adulte

Prix : 28.36 € / Mois par Enfant